



AVIS À LA POPULATION

ENQUÊTES PUBLIQUES

En application de l'article 109 de la Loi du 04 décembre 1985 sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions et de l'article 72 de son Règlement d'Application, la Municipalité de Noville soumet à l'enquête publique les projets suivants :

Dossier N° : **1342-26** - CAMAC : **250319** - Compétence : **ME** – Propriétaires : **MM. Massimo, Patrick et Vito COSTANTINO** - Coordonnées géographiques : **2558665/1136704** - Lieu-dit : « **Chemin du Crébolaz 20** » - Parcelle N° **944** – ECA N° : **496** - Degré de sensibilité au bruit : **II** - Auteur des plans : **NEWMIND SA, M. Pierre KREIS** - Projet :

CRÉATION D'UN STUDIO DANS LA VILLA EXISTANTE

○○○○○

Dossier N° : **1341-26** - CAMAC : **247890** - Compétence : **ME** – Propriétaire : **RIVIERA GLOBAL INVEST SA, M. Dario GUARNACCIA** - Coordonnées géographiques : **2558580/1136990** - Lieu-dit : « **Chemin du Battoir 12a et 12b** » - Parcelle N° **83** – ECA Nos : **553a et b** - Degré de sensibilité au bruit : **II** - Auteur des plans : **CRISTOBAL ET DELGADO ARCHITECTES SA, M. Eustasio CRISTOBAL** - Projet :

CONSTRUCTION DE 2 VILLAS MITOYENNES

○○○○○

Les observations ou oppositions relatives aux dossiers précités doivent être adressées à la Municipalité, par lettre recommandée ou consignées dans la feuille d'enquête jointe aux dossiers, pendant la durée de ces dernières, soit

du 16.09.2026 au 15.10.2026

○○○○○

CONSULTATION DES DOSSIERS :

- AU GREFFE MUNICIPAL :
LE LUNDI DE 14H00 À 17H00
DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 À 11H45
LE MARDI DE 17H00 À 19H00

DOSSIERS D'ENQUÊTE EN LIGNE :

- SUR INTERNET PAR LE LIEN : cartoriviera.ch/enquetes-publiques





AVIS À LA POPULATION

ASPIHL – OFFRE D'EMPLOI COMPTABLE – BOURSIER-ÈRE (50%)

L'Association Scolaire et Parascolaire Intercommunal du Haut-Lac (ASPIHL) recherche un/e comptable / boursier/ère à 50%. L'ASPIHL réunit les communes de Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve. Elle assure la gestion et le développement des infrastructures et prestations scolaires et coordonne les aspects administratifs ainsi que financiers liés à ses activités. À taille humaine et proche des communes qu'elle représente, l'ASPIHL offre un environnement de travail varié, où autonomie, collaboration et sens du service public occupent une place centrale.

Le détail de l'offre peut être consulté sur : www.aspihl.ch.

Délai de candidature : 30 septembre 2026



CONTRÔLE DES HABITANTS - FERMETURE LE MARDI 29 SEPTEMBRE 2026 EN SOIRÉE

Nous vous informons que le Contrôle des habitants sera exceptionnellement fermé le mardi 29 septembre 2026 de 17h00 à 19h00. Il sera possible de venir uniquement lors de l'ouverture du matin, soit de 08h15 à 11h45.



AGOV – SYSTÈME D'AUTHENTIFICATION EN LIGNE

À partir du **1er septembre 2026**, le Canton de Vaud fait évoluer progressivement le système d'identification utilisé pour accéder aux espaces sécurisés des prestations et applications en ligne cantonales.

Il change de solution pour se connecter à son espace personnel ou professionnel et adopte « AGOV », le service d'authentification des autorités suisses.

Informations sur le site : <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/cyberadministration/agov>



GENDARMERIE – POSTE MOBILE

La police de proximité représente un volet important du travail de la Gendarmerie vaudoise. Par le biais d'une présence policière visible et rassurante, elle permet de diminuer le sentiment d'insécurité. Elle se doit également d'être dissuasive, de manière ponctuelle ou régulière, dans les quartiers ou secteurs sensibles d'une commune.

Afin d'accroître la visibilité de ses actions dans ce domaine, la Gendarmerie déploie quotidiennement deux postes de Gendarmerie mobiles. Ces présences permettent d'établir des relations privilégiées avec la population, les commerçants et les autorités.

Envie d'échanger avec la Gendarmerie sur une préoccupation ? Prochain passage à Noville prévu le **mercredi 23 septembre 2026 (matin)**, à l'entrée de la route du Grand-Canal.

